



Décision n°2016-142 portant délégation de signature à la déléguée régionale adjointe de la région académique Grand-Est (site de Nancy-Metz)

**La Déléguée Régionale de l'Onisep
de la région académique Grand Est**

Vu :

- les articles L.313-6 et D.313-14 à D.313-36 du code de l'Education, et plus particulièrement les articles D.313-20 et D. 313-24 ;
- le décret n° 2015-1616 du 10 décembre 2015 relatif aux régions académiques ;
- le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- l'arrêté ministériel du 30 août 2006 par lequel Madame Laurence NAERT, inspectrice de l'éducation nationale, est nommée chef du service académique d'information et d'orientation, déléguée régionale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions de l'académie de Nancy-Metz ;
- la décision d'affectation du 27 septembre 2016 de Madame Lina MELILLO à la délégation régionale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions de Nancy-Metz, à compter du 01/09/2016 ;

Décide

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Madame Lina MELILLO, déléguée régionale adjointe de la région académique Grand-Est, à l'effet de signer ou valider pour :

- les sites de l'Onisep de Nancy-Metz, Strasbourg et Reims, les actes suivants :
 - les engagements juridiques relatifs à un acte juridique générant une dépense,
 - les certifications de service fait,
 - les titres de recettes,
- et pour le seul site de Nancy-Metz les actes suivants :
 - les ordres de missions en France,
 - les actes de paies y compris les listes de mouvements de paie.

Article 2 : La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 3 : La présente décision est publiée sur le site internet de l'Onisep.

Fait à *Nancy*
Le *12/10/2016*

Madame Laurence NAERT
La Déléguée Régionale de l'Onisep
de la région académique Grand-Est